



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **852-2024**, sur la régie interne et sur les procédures des séances du Conseil municipal abrogeant le règlement 832-2023, entre en vigueur le 19 décembre 2024, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

***DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 19<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024.***

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 19<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024, entre 13 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.*

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier